

Syndicat d'intérêts locaux de Gasperich
a.s.b.l.
29, rue Benjamin Franklin
L - 1540 L u x e m b o u r g

Réf.: 82/2012/10 CH
prière de rappeler dans toute correspondance

Luxembourg, le 28 novembre 2012

Madame,
Monsieur,

Je me permets de revenir par la présente à votre courrier du 19 novembre 2012 ainsi qu'à la réunion d'information qui a été tenue par le collège des bourgmestre et échevins, en date du 30 octobre 2012, à 18,15 heures, en rapport avec une modification de la partie graphique du plan d'aménagement général pour un ensemble des terrains sis aux abords de la rue d'Alsace et inscrit au cadastre sous les numéros 499/7355, 4997356 et 534/7896 de la section HoA de Hollerich en vue de son reclassement comme « terrain réservé aux édifices et installations d'intérêt public avec leurs équipements et infrastructures nécessaires ».

Vous avez demandé communication du dossier intégral pour vous permettre un examen détaillé.

Après vérification, j'ai dû constater qu'effectivement, il n'a pas été répondu à votre requête. Je m'en excuse.

Il est toutefois un fait que la délibération du conseil communal du 8 octobre 2012 a été rendue publique dans le cadre des prévisions de la loi du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, à savoir publication dans quatre journaux, e-rider et sur le site électronique <http://pag.vdl.lu>.

Sur le site électronique, les pièces du dossier ont pu être consultées pendant toute la période d'affichage.

En annexe, veuillez trouver le dossier complet pour vos archives.

Croyez, je vous prie, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Bourgmestre,

